

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00015

Numéro SIREN : 309 277 275

Nom ou dénomination : AUDIT CONSEIL EXPERTISE en abrégé ACE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt 1946

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	111 333	81 706	29 627	6 295
	Fonds commercial (1)	1 266 926	1 050	1 265 876	1 356 283
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 660	211	4 449	(9 594)
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	798 356	507 467	290 889	358 077
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	31 068		31 068	510	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	300		300	300	
Prêts					
Autres immobilisations financières	38 700		38 700	39 125	
TOTAL (II)	2 251 343	590 434	1 660 909	1 750 996	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	284 000		284 000	352 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 678
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 517 636	277 957	1 239 679	1 157 406
	Autres créances	134 558	34 000	100 558	197 566
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	389 599		389 599	137 057	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	76 485		76 485	50 171
	TOTAL (III)	2 402 278	311 957	2 090 321	1 895 878
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 653 621	902 391	3 751 230	3 646 874	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

38 700

39 125

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		30/09/2019	30/09/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	270 000	270 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	90 545	90 545
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 000	27 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 094 821	1 047 575
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	208 566	198 446
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 690 931	1 633 566
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	2 404	5 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	2 404	5 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	658 035	774 536
	Emprunts et dettes financières divers	120 927	108 805
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 703	136 854
	Dettes fiscales et sociales	654 704	608 496
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	16 505	
Autres dettes	57 956	83 112	
Produits constatés d'avance (1)	283 191	280 000	
	Total des dettes	2 057 895	2 008 309
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 751 230	3 646 874
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	208 565,68	198 446,06
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 535 799	1 360 649
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	9 834	3 378

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 352 250		3 352 250	2 866 226
	Montant net du chiffre d'affaires	3 352 250		3 352 250	2 866 226
	Production stockée			(68 000)	57 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				250
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			139 909	145 354
	Autres produits			59	13
		Total des produits d'exploitation (1)			3 424 218
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 228 594	1 002 999
	Impôts, taxes et versements assimilés			56 316	72 345
	Salaires et traitements			1 057 194	1 066 301
	Charges sociales du personnel			372 922	410 350
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			84 640	80 943
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			1 050		
- sur actif circulant			150 768	105 381	
Dotations aux provisions			2 404	5 000	
Autres charges			48 683	24 874	
	Total des charges d'exploitation (2)			3 002 571	2 768 193
RESULTAT D'EXPLOITATION				421 647	300 650

REÇU PAR COURRIER

LE 08 AVR. 2021

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BEBANÇON

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		421 647	300 650
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 158	5
	Total des produits financiers	1 158	5
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 884	20 055
	Total des charges financières	18 884	20 055
RESULTAT FINANCIER		(17 726)	(20 050)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		403 921	280 599
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	398 64 627	1 542 23 789
	Total des produits exceptionnels	65 025	25 330
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 000 113 082 34 000	86 41 787
	Total des charges exceptionnelles	152 082	41 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(87 057)	(16 542)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		35 696 72 602	16 920 48 691
TOTAL DES PRODUITS		3 490 401	3 094 178
TOTAL DES CHARGES		3 281 836	2 895 732
RESULTAT DE L'EXERCICE		208 566	198 446
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		171	1 415

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014, qui sont:

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices,

Conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

- Changements de méthodes :

Néant

- Informations complémentaires :

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

2 - Cf Annexe "CICE"

3 - Suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Aurore sur l'exercice 2013, la société possède un fonds de clientèle libérale nettement individualisé dans l'acte d'acquisition. Des liquidations volontaires ou judiciaires et des ruptures de missions de clients ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge de 23 K€ .

4 - La société s'est portée acquéreur le 31 août 2017 d'un fonds de clientèle libérale situé principalement sur le Haut-Doubs, nettement individualisé dans l'acte de cession, avec une jouissance au 1^{er} septembre 2017. Des liquidations volontaires ou judiciaires, des ruptures de missions de clients, des cessions partielles ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge nette de 59 K€ .

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	Néant
- Agencements et aménagements	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	Néant
- Matériel de transport	Néant
- Mobilier, matériel de bureau	3 à 8 ans

- Stocks :

Les en-cours sont déterminés client par client en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice.

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 438 986		54 397		115 124	1 378 259
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 438 986		54 397		115 124	1 378 259
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement			4 660			4 660
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	534 278		3 684			537 962
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	256 499		15 286		11 391	260 394
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	790 777		23 630		11 391	803 016
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	510		30 558			31 068
Autres titres immobilisés	300					300
Prêts et autres immobilisations financières	39 125				425	38 700
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 935		30 558		425	70 068
TOTAL	2 269 699		108 585		126 941	2 251 343

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	76 408	7 865	2 567	81 706
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 408	7 865	2 567	81 706
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		211		211
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	258 188	57 063		315 251
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	184 106	19 501	11 391	192 216
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 295	76 775	11 391	507 678
TOTAL		518 703	84 640	13 958	589 384

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	5 000	2 404	5 000	2 404	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 000	2 404	5 000	2 404
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations		1 050		1 050
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	245 001	150 768	117 812	277 957
	Autres		34 000		34 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	245 001	185 818	117 812	313 007
TOTAL GENERAL		250 001	188 222	122 812	315 411
Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation		154 222	122 812	
	- financières				
	- exceptionnelles		34 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	38 700	38 700	
	Clients douteux ou litigieux	143 750	143 750	
	Autres créances clients	1 373 887	1 373 887	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 595	5 595	
	Impôts sur les bénéfices	21 165	21 165	
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 418	41 418	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	66 380	66 380	
Charges constatées d'avances	76 485	76 485		
	TOTAL DES CREANCES	1 767 379	1 767 379	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	9 834	9 834		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	648 202	126 106	425 529	96 567
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	56 113	56 113		
	Fournisseurs et comptes rattachés	272 703	272 703		
	Personnel et comptes rattachés	215 248	215 248		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 424	135 424		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	296 947	296 947		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 086	7 086		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	10 378		
	Groupe et associés (2)	64 814	64 814		
Autres dettes	57 956	57 956			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	283 191	283 191			
	TOTAL DES DETTES	2 057 895	1 535 799	425 529	96 567
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		122 847			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	321 742	clientèle (dont acquis 2013=142K€, 2017=102K€, 2019=23K€)
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	945 184	01/01/1992
TOTAL	1 266 926	

--	--	--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	202 170	218 942	(16 772)	-7.66
Autres créances	47 815	51 654	(3 839)	-7.43
TOTAL	249 985	270 596	(20 611)	-7.62

--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 494	1 537	(43)	-2,80
Emprunts et dettes financières divers	575	1 716	(1 141)	-66,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 475	35 324	91 151	258,05
Dettes fiscales et sociales	298 718	303 575	(4 856)	-1,60
Dettes fournisseurs d'immobilisation	10 378	16 505	(6 127)	-37,12
Autres dettes	16 794	14 806	1 987	13,42
TOTAL	454 434	373 464	80 971	21,68

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	76 485	50 171	26 313	52,45
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	76 485	50 171	26 313	52,45

--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	283 191	280 000	3 191	1,14
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	283 191	280 000	3 191	1,14

--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 000,00	15,0000	270 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 000,00	15,0000	270 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautions associés			870 031
			870 031
Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières		50 359	
		50 359	
Engagements en pensions, retraite et assimilés indemnités fin de carrière		94 159	
		94 159	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		144 518	870 031
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			485 897 270 000

Indemnités fin de carrière : Les engagements relatifs aux indemnités fin de carrière sont calculés selon une méthode prospective sur l'ensemble du personnel embauché à durée indéterminée, et remplissant les conditions nécessaires ouvrant droit à cette indemnité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans

- taux de rotation moyen du personnel : 2 %

- taux d'actualisation : 1.6 %

- taux de progression des salaires : 2 %

Ces engagements ne sont pas provisionnés au bilan

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL CAUGE'AUDIT	10 000	10 237	100,00	30 558	30 558
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL CAUGE'AUDIT					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			71 965	(1 595)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Annexe libre

Etat exprimé en euros

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1^{er} janvier 2005 :

Du Règlement ANC n° 2014-03 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- **1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :**
 - Entité non concernée
- **2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :**
 - Entité non concernée.
- **3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :**
 - Comptabilisation en charges.
- **4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :**
 - Entité non concernée.
- **5 Coûts de développement :**
 - Entité non concernée.
- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
 - Comptabilisation en charges.
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- **8 Composants de 2^{ème} catégorie / provisions pour grosses révisions :**
 - Entité non concernée.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Annexe CICE

Conformément à la Note d'Information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, qui retenait l'objectif du législateur de permettre une diminution des charges de personnel, le produit constitué par le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'un montant de 13 751 € calculé sur les salaires versés au cours de l'exercice, a été porté en diminution du poste Charges Sociales du Compte de Résultat.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de l'année 2017 s'élevait à 44 622 € et a contribué au renforcement du besoin en fonds de roulement.

ace
Société Anonyme au capital de 270 000 euros
Siège social : 52 rue Urbain Leverrier
Immeuble "AXIS"
25000 BESANCON
309 277 275 RCS BESANCON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 Mars 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 208 565,68 euros de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE 208 565,68 euros

1/ A titre de dividendes aux actionnaires 151 200,00 euros
Soit 8,40 euros par action

2/ Le solde, à la « réserve statutaire », soit 57 365,68 euros
Qui s'élèvera ainsi à 1 152 186,82 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 151 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

144 000,00 euros, soit 8,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

151 200,00 euros, soit 8,40 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 151 200,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

151 200,00 euros, soit 2,10 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 151 200,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil
d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'P' followed by a vertical line and a horizontal arrow pointing to the right.

ACE

SA au capital de 270 000 €

52 rue Urbain Leverrier
Immeuble AXIS - CS 41656

25042 BESANCON CEDEX

SIREN : 309277275 RCS BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 30/09/2019

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A l'Assemblée générale
de la société **ACE SA**

52 rue Urbain Leverrier
Immeuble AXIS - CS 41656
25042 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACE SA relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les travaux en cours et produits constatés d'avance.

L'entreprise s'appuie sur un système de gestion interne des temps pour estimer l'avancement des missions et inversement les honoraires facturés d'avance sur des travaux réalisés à la clôture. Nous nous sommes attachés à valider les travaux en cours et les produits constatés d'avance avec les dossiers issus de la gestion interne de l'entité et à valider la cohérence d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



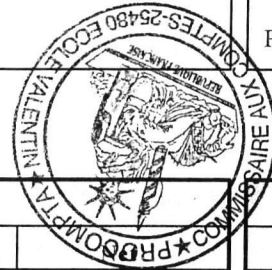
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 13/03/2020



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

Bilan Actif



Etat exprimé en euros

		30/09/2019		30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	111 333	81 706	29 627
	Fonds commercial (1)	1 266 926	1 050	1 265 876
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	4 660	211	4 449
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	798 356	507 467	290 889
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	31 068		31 068	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	300		300	
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 700		38 700	
	TOTAL (II)	2 251 343	590 434	1 660 909
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens	284 000		284 000
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	1 517 636	277 957	1 239 679
	Autres créances	134 558	34 000	100 558
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	389 599		389 599	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	76 485		76 485
	TOTAL (III)	2 402 278	311 957	2 090 321
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 653 621	902 391	3 751 230

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

38 700

39 125

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		30/09/2019	30/09/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	270 000	270 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	90 545	90 545
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 000	27 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 094 821	1 047 575
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	208 566	198 446
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 690 931	1 633 566
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	2 404	5 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	2 404	5 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	658 035	774 536
	Emprunts et dettes financières divers	120 927	108 805
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 703	136 854
	Dettes fiscales et sociales	654 704	608 496
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	16 505	
Autres dettes	57 956	83 112	
	Produits constatés d'avance (1)	283 191	280 000
	Total des dettes	2 057 895	2 008 309
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 751 230	3 646 874
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	208 565,68	198 446,06
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 535 799	1 360 649
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	9 834	3 378

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 352 250		3 352 250	2 866 226
	Montant net du chiffre d'affaires	3 352 250		3 352 250	2 866 226
	Production stockée			(68 000)	57 000
	Production immobilisée				250
	Subventions d'exploitation				145 354
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			139 909	13
	Autres produits			59	
		Total des produits d'exploitation (1)			3 424 218
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 228 594	1 002 999
	Impôts, taxes et versements assimilés			56 316	72 345
	Salaires et traitements			1 057 194	1 066 301
	Charges sociales du personnel			372 922	410 350
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			84 640	80 943	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			1 050		
- sur actif circulant			150 768	105 381	
Dotations aux provisions			2 404	5 000	
Autres charges			48 683	24 874	
	Total des charges d'exploitation (2)			3 002 571	2 768 193
	RESULTAT D'EXPLOITATION			421 647	300 650

ACE

SA ACE

Page :

5

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros



30/09/2018

30/09/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		421 647	300 650
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 158	5
	Total des produits financiers	1 158	5
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 884	20 055
	Total des charges financières	18 884	20 055
RESULTAT FINANCIER		(17 726)	(20 050)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		403 921	280 599
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	398 64 627	1 542 23 789
	Total des produits exceptionnels	65 025	25 330
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 000 113 082 34 000	86 41 787
	Total des charges exceptionnelles	152 082	41 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(87 057)	(16 542)
PARTICIPATION DES SALARIES		35 696	16 920
IMPOTS SUR LES BENEFICES		72 602	48 691
TOTAL DES PRODUITS		3 490 401	3 094 178
TOTAL DES CHARGES		3 281 836	2 895 732
RESULTAT DE L'EXERCICE		208 566	198 446
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		171	1 415



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014, qui sont:

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices,

Conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

- Changements de méthodes :

Néant

- Informations complémentaires :

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

2 - Cf Annexe "CICE"

3 - Suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Aurore sur l'exercice 2013, la société possède un fonds de clientèle libérale nettement individualisé dans l'acte d'acquisition. Des liquidations volontaires ou judiciaires et des ruptures de missions de clients ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge de 23 K€.

4 - La société s'est portée acquéreur le 31 août 2017 d'un fonds de clientèle libérale situé principalement sur le Haut-Doubs, nettement individualisé dans l'acte de cession, avec une jouissance au 1er septembre 2017. Des liquidations volontaires ou judiciaires, des ruptures de missions de clients, des cessions partielles ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge nette de 59 K€.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	Néant
- Agencements et aménagements	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	Néant
- Matériel de transport	Néant
- Mobilier, matériel de bureau	3 à 8 ans

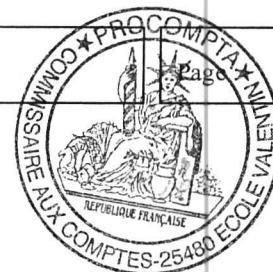
- Stocks :

Les en-cours sont déterminés client par client en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice.

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 2



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 438 986		54 397		115 124	1 378 259
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 438 986		54 397		115 124	1 378 259
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement			4 660			4 660
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	534 278		3 684			537 962
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	256 499		15 286		11 391	260 394
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	790 777		23 630		11 391	803 016
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	510		30 558			31 068
Autres titres immobilisés	300					300
Prêts et autres immobilisations financières	39 125				425	38 700
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 935		30 558		425	70 068
TOTAL	2 269 699		108 585		126 941	2 251 343

ANNEXE - Elément 3

Amortissements



Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	76 408	7 865	2 567	81 706
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 408	7 865	2 567	81 706
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		211		211
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	258 188	57 063		315 251
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	184 106	19 501	11 391	192 216
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 295	76 775	11 391	507 678	
TOTAL		518 703	84 640	13 958	589 384

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions



Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2019

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	5 000	2 404	5 000	2 404	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 000	2 404	5 000	2 404
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		1 050		1 050
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	245 001	150 768	117 812	277 957
	Autres		34 000		34 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	245 001	185 818	117 812	313 007
TOTAL GENERAL		250 001	188 222	122 812	315 411
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			154 222 34 000	122 812	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes



Etat exprimé en euros

30/09/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Etat exprimé en euros		
	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	38 700	38 700	
Clients douteux ou litigieux	143 750	143 750	
Autres créances clients	1 373 887	1 373 887	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 595	5 595	
Impôts sur les bénéfices	21 165	21 165	
Taxes sur la valeur ajoutée	41 418	41 418	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	66 380	66 380	
Charges constatées d'avances	76 485	76 485	
TOTAL DES CREANCES	1 767 379	1 767 379	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Etat exprimé en euros			
	30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	9 834	9 834		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	648 202	126 106	425 529	96 567
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	56 113	56 113		
Fournisseurs et comptes rattachés	272 703	272 703		
Personnel et comptes rattachés	215 248	215 248		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 424	135 424		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	296 947	296 947		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 086	7 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	10 378		
Groupe et associés (2)	64 814	64 814		
Autres dettes	57 956	57 956		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	283 191	283 191		
TOTAL DES DETTES	2 057 895	1 535 799	425 529	96 567
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 847			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial



Etat exprimé en euros

30/09/2019

Observations

Achetés avec protection juridique			
Eléments acquis du fonds de commerce		321 742	clientèle (dont acquis 2013=142K€, 2017=102K€, 2019=23K€)
Fonds commerciaux réévalués			
Fonds commerciaux reçus en apport		945 184	01/01/1992
TOTAL		1 266 926	

REÇU PAR COURRIER

LE 08 AVR, 2021

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

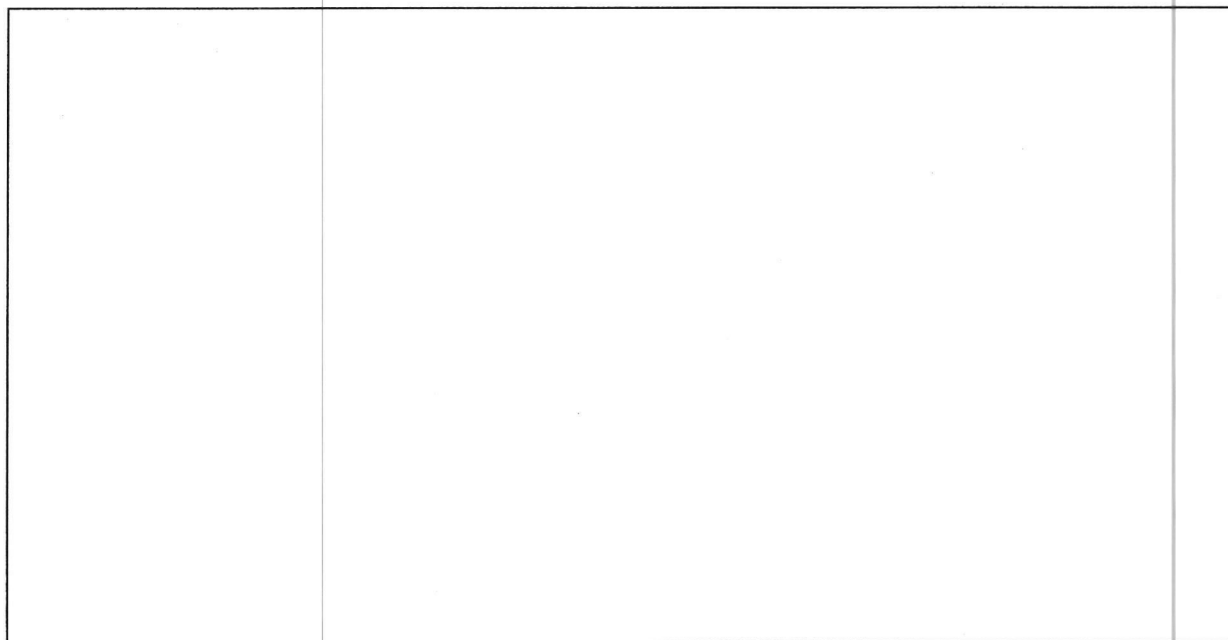
ANNEXE - Elément 6.10



Produits à recevoir (avec détail)

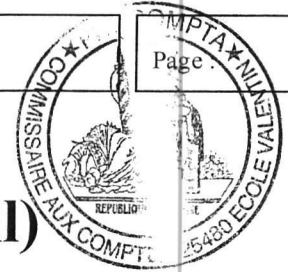
Etat exprimé en euros

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	202 170	218 942	(16 772)	-7,66
Autres créances	47 815	51 654	(3 839)	-7,43
TOTAL	249 985	270 596	(20 611)	-7,62



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)



Etat exprimé en euros

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 494	1 537	(43)	-2,80
Emprunts et dettes financières divers	575	1 716	(1 141)	-66,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 475	35 324	91 151	258,05
Dettes fiscales et sociales	298 718	303 575	(4 856)	-1,60
Dettes fournisseurs d'immobilisation	10 378	16 505	(6 127)	-37,12
Autres dettes	16 794	14 806	1 987	13,42
TOTAL	454 434	373 464	80 971	21,68



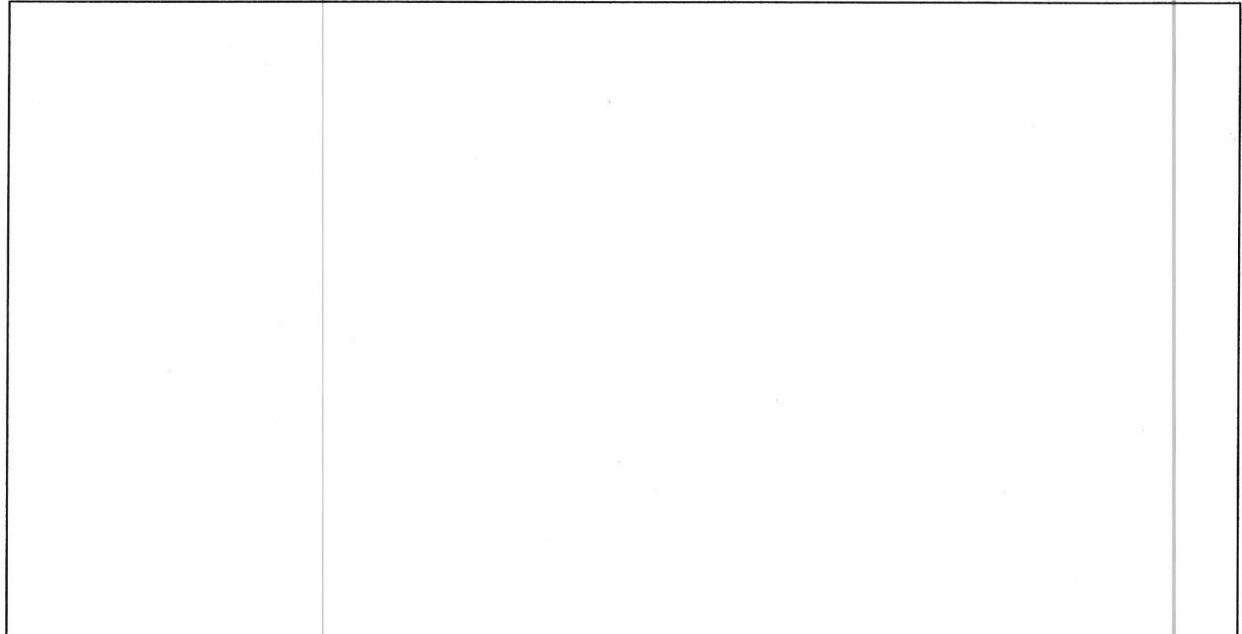
ANNEXE - Elément 6.12



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	76 485	50 171	26 313	52,45
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	76 485	50 171	26 313	52,45



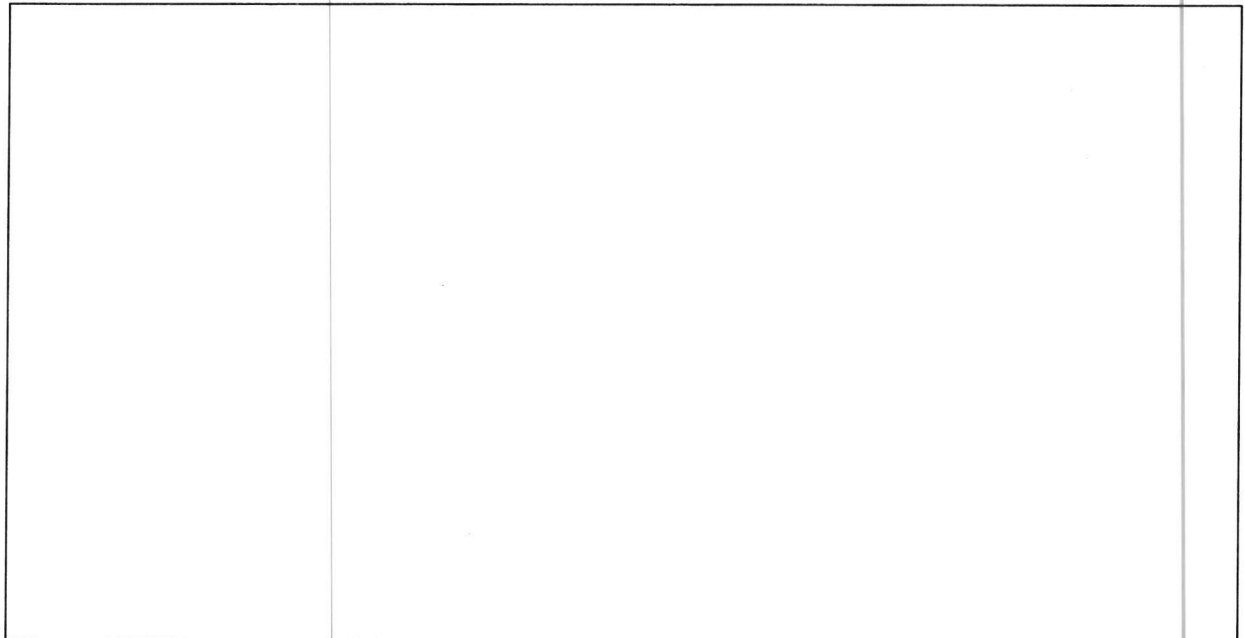


ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	283 191	280 000	3 191	1,14
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	283 191	280 000	3 191	1,14



ANNEXE - Elément 6.14



Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 000,00	15,0000	270 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 000,00	15,0000	270 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 8



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautions associés			870 031
			870 031
Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières		50 359	
		50 359	
Engagements en pensions, retraite et assimilés indemnités fin de carrière		94 159	
		94 159	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		144 518	870 031
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			485 897
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			270 000

Indemnités fin de carrière : Les engagements relatifs aux indemnités fin de carrière sont calculés selon une méthode prospective sur l'ensemble du personnel embauché à durée indéterminée, et remplissant les conditions nécessaires ouvrant droit à cette indemnité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans

- taux d'actualisation : 1.6 %

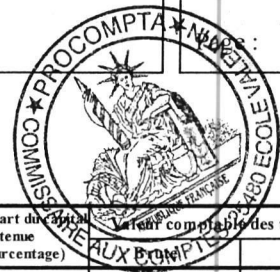
- taux de rotation moyen du personnel : 2 %

- taux de progression des salaires : 2 %

Ces engagements ne sont pas provisionnés au bilan

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

30/09/2019

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL CAUGE'AUDIT

10 000

10 237

100,00

30 558

30 558

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances
consentisMontant des
cautions et avals
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice closDividendes
encaissés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL CAUGE'AUDIT

71 965

(1 595)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Filiales non reprises en A

Participations non reprises en A

françaises

étrangères

françaises

étrangères

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés



Annexe libre

Etat exprimé en euros

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1er janvier 2005 :

Du Règlement ANC n° 2014-03 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- **1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :**
 - Entité non concernée
- **2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :**
 - Entité non concernée.
- **3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :**
 - Comptabilisation en charges.
- **4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :**
 - Entité non concernée.
- **5 Coûts de développement :**
 - Entité non concernée.
- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
 - Comptabilisation en charges.
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- **8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :**
 - Entité non concernée.

Annexe libre 2



contient une mention
de l'annexe libre 2
Expresse (art. 17 II-2 du CGI)

Etat exprimé en euros

Annexe CICE

Conformément à la Note d'Information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, qui retenait l'objectif du législateur de permettre une diminution des charges de personnel, le produit constitué par le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'un montant de 13 751 € calculé sur les salaires versés au cours de l'exercice, a été porté en diminution du poste Charges Sociales du Compte de Résultat.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de l'année 2017 s'élevait à 44 622 € et a contribué au renforcement du besoin en fonds de roulement.



Murielle Génin
Vanessa Patois
Anne Masson
Géraldine Huguet
*Experts-comptables
Commissaires aux comptes*
Benjamin Levrey
Expert-comptable

REÇU PAR COURRIER
LE 08 AVR. 2021
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 rue Mégevand
25000 BESANCON

DOSSIER : S.A ace (R.C.S. BESANCON 309 277 275 RCS)
- Exercice clos le 30/09/2019

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-joint les documents dont la liste figure ci-dessous :

- 1 exemplaire du bilan et de l'annexe
- 1 exemplaire de l'affectation du résultat
- 1 exemplaire du rapport général du Commissaire aux comptes
- 1 chèque de **45,80 euros** émis par ladite Société
- 1 enveloppe retour.

Nous vous remercions de bien vouloir établir la facture au nom de la Société ace à l'origine du règlement et de la transmettre directement au Cabinet avec le récépissé de dépôt à l'aide de l'enveloppe jointe.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Zineb J. BRANE
Assistante Juridique